

**PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE NUMERO 16
LUNDI 9 AVRIL 2018
12H30**

Le lundi neuf avril deux mille dix-huit, à midi et trente minutes, les membres du Comité de Direction dûment convoqués se sont réunis à l'Office du Tourisme, bureau du 21 bvd sadi carnot, 06110 Le Cannel.

Présents : Suzanne BLONDEAU MENACHE, Monique GARRIOU, Véronique DUREGHELLO, Claude DI BARI, Philippe WEISSER, Marc FARINELLI

Excusés :, Boris BLOUIN, Gérard STELLA, Véronique SERRANO

Présent sans pouvoir-votant : Walid CHAABANI, directeur de l'OT et secrétaire de séance.

La séance est ouverte à midi et trente minutes par la Présidente, Suzanne BLONDEAU MENACHE

La Présidente accueille les membres du Comité de Direction et présente l'ordre du jour qui est le suivant :

21 – Budget Primitif de l'EPIC Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur 2018

Délibération 21-2018

Vote du budget Primitif 2018 de l'EPIC Office de Tourisme

Le Comité de Direction doit se prononcer sur le budget primitif tourisme 2018 de l'EPIC qui a été établi conformément à l'instruction comptable M4 en vigueur.

Il reprend les résultats du compte administratif 2017 et a été établi conformément au Rapport d'Orientations Budgétaires débattu lors du précédent Comité de Direction.

LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **487 641.41 €** dont :

- Section de fonctionnement : **483 000 €**
- Section d'investissement : **4 641.41 €**

		Libellé	BP 2018
EXPLOITATION	DEPENSES	Dépenses réelles d'exploitation	480 180,00
		Opérations d'ordre entre section	2 820,00
		TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	483 000,00
	RECETTES	Recettes réelles d'exploitation	483 000,00
		Opérations d'ordre entre section	0,00
		Résultat antérieur reporté	0,00
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	483 000,00	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	Dépenses directes d'investissement	4 641,41
		Opérations d'ordre entre section	0,00
		Restes à réaliser	0,00
		TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 641,41
	RECETTES	Opérations d'ordre entre section	2 820,00
		Résultat antérieur reporté	1 821,41
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 641,41	

LE FONCTIONNEMENT

I – Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	RECETTES FONCTIONNEMENT
70	Vente de produits fabriqués	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	480 000,00
TOTAL GENERAL		483 000,00

Le chapitre 70 « vente de produits fabriqués » représente le montant des ventes de produits dans les boutiques. Il est prévu pour une période de 3 mois, cette activité devant intégrer le GIP pour le développement culturel et touristique du CANNET.

L'évaluation de ces recettes a été réalisée avec prudence compte tenu de la conjoncture économique.

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » est composé du reversement du produit de la taxe de séjour estimé à hauteur de 85 000 € et d'un pourcentage de 15% maximum du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation à la taxe de publicité foncière exigible sur les mutations à titre onéreux et perçu par la ville permettant d'inscrire un produit prévisionnel de 395 000 €.

II – Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

Chapitres	Libellés	DEPENSES FONCTIONNEMENT
011	Charges à caractère général	170 080,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	210 100,00
67	Charges exceptionnelles	100 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 820,00
TOTAL GENERAL		483 000,00

Les charges à caractère général regroupent principalement les dépenses liées aux achats de matières et de fournitures (eau, énergie, carburant, combustibles, produits boutique, alimentation, fournitures administratives, petit matériel...), les services extérieurs et autres services extérieurs (contrats de prestations de services, locations, entretiens et réparations, assurances, frais postaux et de télécommunications, honoraires, missions, réceptions, déplacements, concours divers...).

La démarche de certification est prévue budgétairement.

Les charges de personnel représentent l'ensemble de dépenses liées au recrutement et à la rémunération du personnel propre de l'EPIC, en intégrant la démarche de certification

Les charges exceptionnelles représentent le concours de l'EPIC Tourisme Côte d'Azur au fonctionnement du GIP pour le développement culturel et touristique du CANNET

Les opérations d'ordre de transfert entre section représentent la valeur de l'amortissement de l'exercice des biens mobiliers. Cette inscription permet d'envisager des dépenses d'équipement.

L'INVESTISSEMENT

I – Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissements de l'exercice concernent :

- la valeur de l'amortissement de l'exercice des biens mobiliers.
- L'excédent antérieur reporté

Cette inscription permet d'envisager des dépenses d'équipement à hauteur de 4 641.41 €.

II – Les dépenses d'investissement :

Les prévisions en dépenses d'investissements s'élèvent à **4 641.41 €** pour 2018.
Elles se décomposent comme de suit :

- Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : 2 000 €
- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : 2 641.41 €

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2312-2 ;

Vu l'instruction comptable M4 en vigueur au 1^{er} janvier 2018 applicable au budget de l'EPIC « Office de Tourisme Le Cannel Côte d'Azur », il est proposé au Comité de Direction de bien vouloir :

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction, décide à l'unanimité d' :

- approuver le budget primitif 2018 équilibré à la somme de **487 641.41 €** se répartissant comme suit :
 - **483 000 €** pour la section de fonctionnement,
 - **4 641.41 €** pour la section d'investissement.

- autoriser Le Directeur à solliciter toute subvention auprès des organismes compétents.
- autoriser le versement de la subvention au GIP pour le développement culturel et touristique du CANNET

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la Présidente remercie l'ensemble des membres présents et clôt la séance à treize heure et quinze minutes.

Fait en 4 exemplaires originaux,
Le Cannet, le 10-04-2018
Suzanne BLONDEAU MENACHE,
Présidente de l'OT en EPIC

